



**Il ressort au terme de la rencontre-sensibilisation entre le Conseil national de la communication (CNC) du Cameroun, l'Union des cyberjournalistes du Cameroun (UCC) et l'Association des blogueurs du Cameroun (ABC) tenue ce 30 avril à Yaoundé, la signature d'une convention de partenariat visant à limiter les effets liés à la désinformation et la mésinformation sur Internet.**

Le monde est devenu est village planétaire. Le journalisme serait d'autant plus suspendu avec l'avènement des réseaux sociaux et médias en ligne dont on estime le nombre d'utilisateurs d'Internet au Cameroun en janvier 2023 à 12,89 millions correspondant à 45,6% de l'ensemble de la population. Le bât blesse au-delà quand ces "sources d'informations" numériques sont des désinformations et mésinformations. « On ne peut plus fermer Internet », reconnaît Joe Chebonkeng, président du CNC. D'où la convention des cyberjournalistes (UCC) et les blogueurs (ABC) par l'instance dont ce dernier a la charge pour échanger autour du thème : "Les mesures d'encadrement des contenus des médias sociaux dans une dynamique d'atténuation des effets de la désinformation et de la mésinformation". La méthodologie de travail est donnée aux participants par le secrétaire général du CNC, Pr Jean Tobie Hond. Les trois sous-groupes se concertent et font des propositions au régulateur sur les thèmes de recensement de contenus en ligne, typologie et style des contenus illicites, ainsi que mesures à mettre en œuvre pour l'atténuation des effets liés à la désinformation et mésinformation.

« Le plus gros problème qu'on a en ce moment concernant les contenus en ligne, c'est qu'il n'y a pas de législation. Tout le monde peut créer un site web et un blog. Puis y publier des informations sans autorisation », s'exacerbe Pr Baba Wamé, président de l'UCC créée en 2008. Avant de proposer comme piste de solution pour sortir de ce "capharnaüm", comme il l'appelle vu le vide juridique qui existe « c'est d'essayer de voir quels sont les contenus qui sont crédibles et qui reflètent les normes du journalisme et proposer au CNC les voies et moyens pour labelliser les sites web d'informations », pense l'universitaire. Du côté des blogueurs, l'ABC que préside Thierry Didier Kuicheu se dit être prête à travailler avec le CNC au-delà de cette concertation afin d'assainir le cyberspace camerounais. Il a annoncé d'ailleurs l'inauguration dans les prochaines semaines d'une plateforme en ligne de lutte contre les discours de haine et la désinformation. Au sortir des travaux, l'on assiste à la signature d'une convention de partenariat entre le CNC et les acteurs majeurs des réseaux sociaux et sites d'actualités au Cameroun pour le bien-être du régulateur. « C'est une première. Un bon en avant à été franchi dans le devoir que le temps a voulu confier au CNC. Nous croyons qu'à travers cette convention qui vient d'être signée avec l'UCC et l'ABC, on va essayer de travailler en synergie pour minimiser l'effet nuisible dans les réseaux sociaux. Et aussi, donner aux Camerounais la possibilité de naviguer en ligne sans craindre un problème de désinformation, appel à la haine, etc. que nous lisons », apprécie Joe Chebonkeng, président du CNC.

Tout semble donc être tracé à travers ce mémorandum d'entente pour un usage citoyen et patriotique des plateformes numériques d'informations au Cameroun.

---